



Déclaration FSU au CDEN du 23 novembre 2012

Licenciements, perte d'emplois, suppressions de postes, gel des salaires, dégradations des conditions de travail, menaces sur la protection sociale, explosion de la précarité, dégradation des services publics, les mauvais coups ne cessent de venir frapper les salariés du secteur privé comme du secteur public et leurs familles.

Le discours de certains, toujours les mêmes, selon lequel les cotisations sociales seraient trop élevées en France ce qui impacterait le coût du travail avec pour conséquence une avalanche de plans sociaux, est intolérable. La FSU ne partage pas, bien au contraire, l'analyse selon laquelle il n'y aurait qu'une solution : remettre en cause notre système de protection sociale en baissant massivement les cotisations afin de créer un soi-disant « choc de compétitivité ». La FSU s'opposera à tous ceux qui manifesteraient l'intention de démanteler notre système de protection sociale.

Elle exprime sa ferme opposition aux mesures d'austérité qui font plonger l'Europe dans la stagnation économique, voire la récession. Ces mesures, loin de rétablir la confiance, ne font qu'aggraver les déséquilibres et créer des injustices. Elles mettent à mal notre modèle social déjà mis en cause par la concurrence et parfois le dumping dans les domaines de la fiscalité, du coût du travail et des conditions sociales.

Dans cette situation, la décision de l'agence Moody's de baisser la note de la France au prétexte que les décisions du gouvernement ne sont pas encore suffisamment régressives sur le plan social est particulièrement scandaleuse et est une véritable provocation pour les salariés.

Il est plus que temps de rompre avec cette orientation néolibérale de l'Union européenne, où l'actionnaire prédateur et avide d'argent est roi alors que le salarié, quelle que soit sa volonté de travailler n'est rien. Il sert simplement de variable d'ajustement.

Cette politique basée sur la liberté et la toute-puissance des marchés, sur les dumpings fiscaux et sociaux, sur une fuite en avant productiviste et sur une politique d'affrontement économique entre les États membres va produire des dégâts incommensurables sur le plan humain.

Parmi les victimes de cette politique, le département des Ardennes. Après les salariés de Thomé-Génot, ceux de Porcher et bien d'autres encore, c'est aujourd'hui aux 400 salariés d'Électrolux-Revin, site pourtant déclaré rentable, de se retrouver brutalement promis à la rue et privés de leurs emplois. C'est autant de familles qui sont jetées dans la précarité. Une telle mise en péril du tissu social est inadmissible.

Dans ce contexte, Le gouvernement doit très rapidement développer une politique en rupture avec les choix précédents et répondre aux attentes sociales. La FSU regrette que le gouvernement soit plus attentif aux demandes de certains groupes de pressions ou lobbies, comme celui des « pigeons » (on devrait plutôt dire celui des rapaces...), qu'aux revendications des mouvements sociaux. Une loi interdisant les licenciements boursiers doit être votée au Parlement le plus rapidement possible. Pour nous, dans les Ardennes, il y a urgence.

Dans la Fonction Publique, les personnels ont vu leurs missions dévalorisées, la réalité de leur travail contestée. Ils ont souffert de ne pas être en mesure de remplir l'intégralité de leurs missions, d'être systématiquement stigmatisés. Ils ont subi nombre de réformes et mesures remettant en cause le sens de leurs missions et dégradant leurs conditions de travail : RGPP, réforme des retraites, gel des salaires, journée de carence... Ils attendent donc des ruptures sur tous ses aspects.

Les créations d'emplois nécessaires dans les secteurs prioritaires (Éducation, justice, sécurité) ne doivent pas se faire au détriment d'autres ministères. En effet, cela affaiblirait de facto les missions qu'ils ont en charge. Pour faire face aux inégalités et aux besoins de la population, et ce d'autant dans un contexte de crise, pour améliorer la qualité des services aux usagers et les conditions de travail des personnels, il sera nécessaire de créer des emplois dans tous les secteurs.

Quant aux salaires, il faut mettre fin au gel de la valeur du point d'indice. Une véritable revalorisation doit être engagée par des mesures négociées et les politiques indemnitaires qui ont effacé les repères collectifs doivent être revues. Il faut également supprimer rapidement la journée de carence instaurée dans la Fonction Publique. Cette mesure symbolique du précédent gouvernement est profondément injuste et totalement inefficace. Bref, la Fonction Publique a besoin d'un véritable changement de cap !

Dans l'Éducation, le constat est tout aussi inquiétant et les perspectives ou annonces ne laissent en rien présager d'un avenir meilleur tant qu'un profond et réel changement de politique éducative ne sera pas opéré.

Ce CDEN va en effet présenter le bilan d'une rentrée qui, préparée par l'ancienne équipe gouvernementale, subit, sans surprise mais dans la douleur, les conséquences des suppressions massives de postes et de la restriction drastique des moyens. Cela s'est traduit notamment, pour cette année scolaire, par de nombreuses fermetures de classes, des effectifs de plus en plus chargés, des enseignements non assurés, la suppression partielle des heures de chorale, dégradations en tous genres qui rendent plus difficiles encore les conditions d'études et d'apprentissages des élèves, des plus fragiles d'entre eux surtout.

Concernant le premier degré, nous espérons d'un CTSD de rentrée (réuni le 15 novembre, deux mois et demi après la rentrée...) qu'il clarifie la balance entre fermetures et ouvertures de classes. Or, rien dans les documents préparatoires ne précisait l'état de la situation. Conformément au décret du 15 février 2011 qui prévoit que le CTSD « *est compétent... pour les questions intéressant l'organisation et le fonctionnement des établissements scolaires des premier et second degrés dans le département ...* », nous avons exigé la transparence sur cette question. Combien la Direction académique des Ardennes a-t-elle réellement rendu de postes : 39 postes (soit 43 – 4, résultant de la dotation supplémentaire de mille postes) ou plus ? La FSU a renouvelé sa demande de la communication exhaustive des mesures et de la balance qui en résulte et mais ces informations n'ont toujours pas été données. Monsieur le Directeur Académique des services départementaux de l'Éducation Nationale, malgré ses promesses, n'a à ce jour pas encore présenté aux organisations syndicales représentatives un récapitulatif des mesures, il a annoncé en CTSD une balance de - 37 postes alors qu'elle aurait dû être de – 39, telle qu'elle apparaît au final. Nous n'avons pas eu plus de détails sur cette donnée synthétique dont la valeur varie, nous exigeons donc une nouvelle fois la transparence sur cette question.

Concernant les collèges de notre département, derrière la moyenne annoncée de 23,9 élèves par classe (la plus haute jamais atteinte..., bien loin d'être un cru exceptionnel, qui permettrait des conditions particulièrement confortables comme cela voudrait le laisser à penser...), on ne compte plus malheureusement le nombre de plus en plus important de classes surchargées de 28, 29 voire 30 élèves (à Nouvion/Meuse, Juniville, Vireux-Wallerand, Rimogne, Monthermé, Douzy, Sault-Les-Rethel, Givet, Villers-Semeuse, Raucourt, Rimbaud, Jean Macé,... pour n'en citer que quelques-unes), une division accueillant même 35 élèves sur le site de Château-Porcien... et certains collèges en Réseau de Réussite Scolaire ne sont même plus épargnés, Fumay et le collège Sorbon de Rethel par exemple voyant leurs effectifs monter jusqu'à 27/28 et même 29 à Léo Lagrange, (le seuil théorique étant à 25..., cette rentrée 2012 étant censée avoir été préparée dans le « respect des seuils académiques »...), à Salengro, un groupe de 30 élèves de 3^e pratiquant la langue de Shakespeare dans des conditions vraiment idéales... !

De façon générale, comme nous avons pu le dénoncer à diverses reprises lors des CTSD de préparation de rentrée, nous constatons que les effectifs en collèges ont été très largement sous-estimés par les services de la Direction académique lors de la répartition des moyens, l'exemple des établissements carolomacériens est probant, 7 d'entre eux ont accueilli en cette rentrée de +6 à +30 élèves, totalisant à eux seuls +121 élèves, sans moyens supplémentaires, hormis quelques « miettes », 1h ou 3h par-ci, jusqu'à 16h par-là mais quoi qu'il en soit insuffisantes et redonnées trop tardivement pour modifier la structure, obligeant à des compromis internes, bien peu satisfaisants... !

Le « nouveau » collège de Turenne accueille lui aussi un peu plus d'élèves qu'annoncé (623 contre 615), répartis finalement dans 25 divisions (soit une moyenne de 25 par classe, les niveaux de 4^e et de 3^e étant les plus chargés avec 26 et 27 élèves), faisant totalement fi des élèves de feu le collège Frénois qui relevaient et relèvent toujours de l'éducation prioritaire ! Et quoi qu'en dise la Direction académique, même si les équipes en place (de Direction, de Vie scolaire, enseignants et non enseignants) font en effet le nécessaire pour offrir à tous les meilleures conditions d'apprentissages et de vie scolaire, ce transfert brutal, impréparé, s'accompagne aujourd'hui de nombreuses difficultés (salles de cours, CDI, installations sportives,...), non résolues...

Dans le même ordre d'idée de structures adaptées aux élèves en difficulté qui voient leurs moyens (et leur existence même ?) menacés, après la fermeture de la SEGPA de Signy l'Abbaye en 2010, les classes à double niveau ou les « groupes de besoins » mis en place dans certaines structures, le trop faible nombre d'entrées en 6^e à la SEGPA de Nouzonville amène là aussi à une classe à double niveau 6^e/5^e, soulevant ainsi beaucoup de questions quant aux conditions d'apprentissages pour ces élèves durant cette année scolaire, quant à l'avenir même de cette section... Et que penser de la baisse continue du nombre d'élèves scolarisés en SEGPA dans notre département, -42 tout de même en cette rentrée ? L'argument habituel de la seule baisse démographique ne peut être avancé, la FSU demande à être étroitement associée à la réflexion envisagée par la Direction académique des services départementaux de l'Éducation Nationale sur la question d'une éventuelle « mutualisation des plateaux techniques de SEGPA. »

Plus globalement, concernant le projet de restructuration du réseau des établissements dans notre département, la FSU exige qu'un calendrier de discussions avec tous les acteurs concernés soit préalablement établi et précisé aujourd'hui à tous les membres du CDEN, aucune décision unilatérale qui pourrait déjà impacter la rentrée 2013 ne doit être prise sans concertation préalable. La FSU dénoncera et s'opposera à tout passage en force sur un dossier qui reste sensible parce qu'il engage l'avenir même des jeunes Ardennais.

Aujourd'hui, au terme d'une première période où ils se disent déjà bien fatigués, certains découragés face aux conditions d'enseignement qui leur sont faites et qui ne leur permettent pas d'exercer sereinement leur métier au service de tous leurs élèves, les personnels placent leur espoir dans le projet de refondation de l'École de la République et dans la nouvelle loi d'orientation et de programmation qui devrait voir le jour, synonyme pour eux d'un réel changement de cap en matière de politique éducative, faisant réellement de l'école une priorité pour la Nation, une école ambitieuse, porteuse d'une culture commune de haut niveau, permettant la réussite de tous les élèves.

Cependant, si le nouveau ministre a donné des signes de rupture avec la politique précédente avec l'abrogation des textes sur l'évaluation et la formation des enseignants, il n'est pas allé jusqu'à abroger le LPC, le programme Eclair ou la réforme des lycées. L'idéologie du renoncement à l'école de la réussite de tous se poursuit au grand désespoir des enseignants. La FSU exige que tous les dispositifs, les lois et les décrets qui ont malmené l'école et les personnels soient retirés rapidement.

Au moment où se tient ce CDEN, les propositions ministérielles ne sont absolument pas à la hauteur des enjeux posés par les difficultés rencontrées dans nos classes chaque jour.

Les débats soulevés par les annonces sur le changement de rythmes dans le premier degré avec toutes les conséquences qu'il entraînera, masquent le peu d'engagement réel du ministère sur des réformes de fond seules à même de s'attaquer réellement à la réduction des inégalités scolaires.

Comment croire à une réelle « refondation de l'École de la République » (voire « de la République par l'École... ») élaborée en quelques semaines ? Dans quelle mesure cette focalisation sur les rythmes scolaires dans le premier degré n'est-elle pas utilisée volontairement ? Placer le débat sur cette question permet en effet d'en occulter d'autres telles que le maintien du socle commun ou l'implication des collectivités territoriales dans le système éducatif. Le manque d'analyse profonde sur les causes des inégalités scolaires et l'absence d'un véritable projet éducatif pour la nation ne laissent espérer aux enseignants aucune amélioration du système.

Des propositions fondamentales font cruellement défaut, telles :

- la réduction des effectifs par classe,
- le retour de dispositifs dédiés à la difficulté scolaire tels que les RASED,
- la formation continue,
- un vrai pré-recrutement,
- le nécessaire débat sur tous les fichiers informatiques utilisés dans l'Éducation Nationale (Base-élèves, SIHREN...),

d'autres sont totalement inacceptables :

- la réintroduction par le biais d'une expérimentation inscrite dans la loi du projet d'« école du socle » qui tendrait à fusionner le premier degré et le collège,
- la décentralisation du pilotage de la carte des formations professionnelles vers les Régions, qui conduirait à des offres liées essentiellement aux besoins locaux et immédiats,
- le transfert des C.I.O aux Régions,
- le maintien du L.P.C même simplifié.

Que dire aussi du silence sur la revalorisation du salaire des enseignants même pas évoqué comme levier pour susciter des vocations chez les jeunes de ce pays et encore moins comme un des moyens de reconnaissance de notre métier pour les personnels déjà en place ? Les quelques dispositions évoquées pour les secteurs en difficultés sont plus qu'insuffisantes. Elles montrent à quel point le renoncement et l'acceptation d'une certaine fatalité, mises en œuvre par les précédents gouvernements, ont fait leur travail de sape, y compris parmi ceux qui sont au pouvoir aujourd'hui. Les dernières déclarations ministérielles sur la place que pourraient prendre les collectivités territoriales dans le système éducatif ont de quoi nous inquiéter fortement.

Dans les départements, la seule "réponse" apportée aux personnels est l'intensification de la mise en œuvre des principes de la doctrine du nouveau management public :

- La responsabilisation outrancière des enseignants quant à la politique de résultats : tout est censé se jouer dans la classe et par la pédagogie retenue,
- L'individualisation et la différenciation sont les baguettes magiques qui viendront à bout de l'échec scolaire, sans que soient posées leurs conditions de mise en œuvre,
- L'idéologie d'un management des « petits chefs » : dans les écoles, l'institutionnalisation d'un nouvel échelon hiérarchique - l'Éducation nationale n'en comporte-t-elle pas assez ? - par la création d'un statut de directeur, devrait remédier au mal identifié par la technocratie à savoir l'insuffisance d'investissement des équipes...

Au sujet du dossier de la direction et du fonctionnement de l'école, depuis des années, nous demandons sa réouverture. Nous porterons les revendications des personnels pour une amélioration de leurs conditions de travail et une meilleure reconnaissance dans l'accomplissement de leurs missions :

- **l'amélioration des conditions de décharge,**
- **la reconnaissance par une amélioration des rémunérations et par une formation spécifique.**
- **la création d'un véritable métier d'aide administrative pérenne et qualifié.**

Nous sommes attachés à un statut non hiérarchique du directeur et nous veillerons scrupuleusement à ce qu'il ne soit pas imposé au prétexte de bénéfices très chimériques que permettrait une telle réforme managériale.

En guise de conclusion, nous pouvons d'abord regretter que les personnels n'aient pas été réellement associés à la consultation sur la Refondation de l'École. Nous tenons à réaffirmer haut et fort qu'aucune réforme ne pourra se faire sans eux.

Si la loi est attendue pour améliorer la scolarisation des élèves, elle l'est aussi pour améliorer les conditions d'exercice de l'ensemble des personnels, leur formation, leur revalorisation (oubliées dans le rapport sur la refondation de l'École). Les personnels ne pourraient concevoir que les évolutions nécessaires du système éducatif conduisent à dégrader ou alourdir leurs conditions de travail.

Chacun l'aura compris, il y a encore beaucoup à faire, tant dans le secteur de la Fonction Publique que dans celui de l'Éducation pour améliorer les services rendus aux usagers et les conditions de travail et d'emplois des personnels.

Dans ce contexte, la FSU sera vigilante et exigeante. Si les négociations encore en cours n'aboutissent pas à un texte de loi réellement fondateur, inscrivant dans le marbre l'ambition de la Nation pour une École de qualité, offrant à tous une culture commune de haut niveau,

permettant la réussite de tous les élèves, elle n'hésitera à appeler les personnels à se mobiliser, y compris par la grève !